AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (2)ItemJean-Baptiste André Godin à Louis Oudin-Leclère, 23 janvier 1848

Jean-Baptiste André Godin à Louis Oudin-Leclère, 23 janvier 1848

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

Degon∏ est cité(e) dans cette lettre

<u>Deslauriers</u> ⊓ est cité(e) dans cette lettre

Oudin-Leclère, Louis (1803-1885) est destinataire de cette lettre

Afficher la visualisation des relations de la notice.

Informations sur le document source

CoteFG 15 (2)
Collation1 p. (163)
Nature du documentCopie manuscrite
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Louis Oudin-Leclère, 23 janvier 1848, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 22/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/26593

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e<u>Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)</u>
Date de rédaction<u>23 janvier 1848</u>
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
Destinataire<u>Oudin-Leclère, Louis (1803-1885)</u>
Lieu de destinationVervins (Aisne)

Description

RésuméSur l'affaire de contrefaçon Degon : Godin annonce à Oudin-Leclère qu'il a appris que la rédaction du rapport de l'expertise qui a eu lieu à Guise a été confiée à Deslauriers, que ce dernier l'a achevé le 1er janvier 1848 et qu'il a été envoyé aux autres experts pour signature ; Godin demande pourquoi ce rapport n'est pas évoqué et regrette que la garde des appareils, devenue inutile, se poursuive. NotesAlphonse Degon est un industriel fondeur-mécanicien établi à Guise (Aisne), dont la fonderie fait faillite en 1849 (voir le *Journal de Saint-Quentin et de son arrondissement* du 1^{er} juillet 1849).

Mots-clés

Consultation juridique, Contrefaçon, Fonderies et manufactures "Godin" Personnes citées

- <u>Degon, Alphonse</u>
- Deslauriers [monsieur]

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomDegon GenreHomme Pays d'origineInconnu ActivitéInconnue

BiographieRéside à Esquéhéries (Aisne) en 1857. Il a peut-être un lien de parenté avec Marie Josèphe Florentine Degon (1794-1867), native d'Esquéhéries et épouse du père de Jean-Baptiste André Godin.

NomDeslauriers GenreHomme Pays d'origineInconnu ActivitéIngénieur BiographieIngénieur civil et directeur de l'usine de gaz de Laon (Aisne) en 1847. NomOudin-Leclère, Louis (1803-1885)

GenreHomme

Pays d'origineInconnu

ActivitéDroit/Justice

BiographieAvocat français né en 1803 à Froidmont-Cohartille (Aisne) et décédé en 1885 à Vervins (Aisne). Louis Onésime Victor Oudin est l'époux de Rose Madeleine Leclère. Son patronyme d'usage est Oudin-Leclère. Avoué à Vervins (Aisne) au XIXe siècle. Son nom est parfois orthographié « Houdin » ou « Oudin-Leclerre » par Jean-Baptiste André Godin.

Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 29/06/2022 Dernière modification le 16/08/2025

sur letat is rette envustrie en allemage? pe vaus rimels un bon de phans pour abonnement a votre jourhal like que jusque un certain point je consider ocroir face Du brent Desvintion un Double imploi . miller n'envoya lous les me Luis Demance un voyant le Spicemen de un fournal que douispe spisialement à es intitato de lineustrie doit arour un fuellitor pareennety me attremarque que je vous soumits pensant quil est canstintient or vor publications que dous quidaires appricion l'oppinion de vos lectures. Le crois du reste quen avenue urbain est reserve a Pune Villes Le duis iff are consideration vitre de pour d'erritaire dervins Monsuia 1 own Impalient de ne pas intendre parter de mon affaire contre Dugan je viens vous en immanier vis nouvelle it vous viere quil ma été un munique que he revalues la rapport arute a quese avait et worfee a Me Destauriers quan premier familie il l'avoit terminie et invoyce à la dignature is autres experts comment de pait-il quel x n'entre Sorte plusgrarli. la garde devenue inherement mutile se continue Youjours seguery My In a Paris Monsius Prouguellon fac Thornaux de vous conner axis que je sous au fait la puitin de la cuisimire don't pe vous remets fre dons a pla rother intention etant de me la parque complant par visjouse a jour dur vous de la dameme de for 101 sea & ferries prochain grown dolle de compte vecilles querrer bon accerd a alle desporte et aguez Me m 1 d